
Lettre du citoyen Roustel, procureur général du syndic du département de la Sarthe, qui transmet une adresse des administrateurs du département de la Sarthe relative à la victoire remportée au Mans par les armées de la République, en annexe de la séance du 4 nivôse an II (24 décembre 1793)

Citer ce document / Cite this document :

Lettre du citoyen Roustel, procureur général du syndic du département de la Sarthe, qui transmet une adresse des administrateurs du département de la Sarthe relative à la victoire remportée au Mans par les armées de la République, en annexe de la séance du 4 nivôse an II (24 décembre 1793). In: Tome LXXXII - Du 30 frimaire au 15 nivôse an II (20 Décembre 1793 au 4 Janvier 1794) p. 270;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1913_num_82_1_37396_t1_0270_0000_2;

Fichier pdf généré le 19/02/2024

celle que je viens vous donner. L'ex-ministre Lebrun a été conduit hier au comité de sûreté générale. Nous devons cette capture au patriote Héron, qu'on a voulu vous présenter ici avec défaveur, et dont on se rappelle que je pris la défense. Soyez sûrs que tant qu'il nous aidera, aucun des coquins que nous recherchons ne nous échappera. (*Applaudissements.*)

II.

LE CITOYEN MARAT ROUSTEL, PROCUREUR GÉNÉRAL SYNDIC DU DÉPARTEMENT DE LA SARTHE, ENVOIE A LA CONVENTION LA NOUVELLE DE LA VICTOIRE REMPORTÉE AU MANS PAR LES ARMÉES DE LA RÉPUBLIQUE (1).

Le procureur général syndic du département de la Sarthe, à la Convention nationale (2).

« Le Mans, le 1^{er} nivôse l'an II de la République, une et indivisible.

« Citoyens représentants,

« J'emploie le dernier moment de ma carrière administrative pour vous faire part des malheurs dont notre département a été le théâtre, et de la victoire signalée qu'ont remportée sur la horde des brigands fanatiques, les armées triomphantes de la République; vous en trouverez le détail dans l'adresse ci-jointe. Je m'estime heureux de terminer mes fonctions par l'annonce d'une nouvelle qui intéresse aussi essentiellement le salut de la patrie.

« Marat ROUSTEL. »

ADRESSE (3).

Les administrateurs du département de la Sarthe, à leurs concitoyens.

« Citoyens,

« Vous connaissez tous le fléau qui a désolé deux districts et le chef-lieu de ce département. Déjà aussi la renommée vous a appris la victoire signalée remportée par les armées de la République sur la horde de brigands qui a souillé un moment notre territoire; mais il est important de vous donner quelques détails succincts qui vous intéresseront. Ces détails vous apprendront à connaître encore la scélératesse de la bande fanatique, à apprécier la conduite des patriotes du Mans, celle de vos magistrats et de vos administrateurs, le courage des soldats de la liberté, et la force invincible des armes glorieuses de la République.

(1) La lettre et l'adresse du procureur général syndic du département de la Sarthe ne sont pas mentionnées au procès-verbal de la séance du 4 nivôse an II; mais on lit en marge de l'original qui existe aux Archives nationales la note suivante : « Insertion au Bulletin, le 4 nivôse 2^e année républicaine. »

(2) Archives nationales, carton C 288, dossier 883, pièce 17.

(3) Archives nationales, carton C 288, dossier 883, pièce 18.

« Voyons d'abord de quelle manière les brigands se sont emparés du Mans.

« Depuis longtemps ils menaçaient cette commune. Les représentants Thirion et Garnier, les administrateurs du département, toutes les autorités constituées réunies avec les membres de la Société populaire du Mans, pressentant le danger qui nous menaçait, n'ont cessé de dépêcher des courriers, d'envoyer des commissaires à Paris pour solliciter auprès de la Convention, du comité de Salut public et des ministres, de prompts secours en armes, munitions et subsistances. Mais soit qu'on ne crût pas le danger si imminent pour nous, parce qu'on pensait que les brigands ne se porteraient pas sur le chef-lieu de notre département, soit qu'on le destinât à devenir leur tombeau, nous avons été presque abandonnés à nos propres ressources, excepté quelques munitions et quelques forces peu considérables, dont la majeure partie a été employée du côté de Rennes par le général Moulins.

« Le jour de l'attaque du Mans, nous n'avions pas plus de 3 à 4,000 hommes, dont les deux tiers au moins étaient de la garde nationale du Mans et des jeunes gens de première réquisition, le reste consistait en une centaine de hussards et chasseurs, un détachement de 300 hommes de la garnison de Valenciennes, un autre du 4^e bataillon de la Sarthe, une cinquantaine de gendarmes de Paris et deux compagnies de canonniers de l'armée révolutionnaire de Paris. Nous n'avions en tout que 13 à 14 pièces de canon de quatre et peu de munitions. Quelques jours avant le combat, on avait élevé des retranchements à Pontlieue et dans tous les passages par où on crut que l'ennemi pouvait pénétrer. C'est avec ces dispositions et ce peu de forces qu'on se présenta pour repousser une masse de 40,000 hommes ou femmes, sur laquelle on pouvait compter 20,000 combattants, avec plus de 35 pièces de canon de tout calibre jusqu'à 24.

« Nos forces étaient encore affaiblies parce qu'il fallait les disséminer sur une grande étendue pour garder les différents postes.

« Les premiers coups de canon se firent entendre sur la route de la Flèche, vers 11 heures du matin. A 1 heure les armées rapprochées se canonnèrent vivement. L'affaire fut chaude. On en vint à la fusillade; enfin au bout de trois heures et demie d'un combat violent, nous commençons à manquer de munitions, des jeunes gens de première réquisition donnèrent le signal de la déroute, en jetant leurs armes et en abandonnant leur rang. Le représentant Garnier (*de Saintes*) qui avait tout animé par son énergie et par sa présence, le général de brigade Chabot, qui donna partout l'exemple du courage, en se portant avec intrépidité au milieu du feu, dans les endroits les plus périlleux, plusieurs autres braves essayèrent en vain d'arrêter les fuyards : prières, menaces, coups de sabre, tout fut inutile. Le désordre ne fit qu'augmenter. Alors le général, pour ne pas exposer nos canons à être pris, et nos troupes à être taillées en pièces, ordonna la retraite, et parvint à remettre un peu d'ordre. On battit donc en retraite, mais encore avec précipitation. Les brigands alors entraient de toutes parts dans nos murs et nous poursuivirent plus d'une lieue sur la route de Bonnétable. Malgré cette déroute notre perte n'a pas été considérable.

« Les canonniers du Mans, la garde nationale et surtout le bataillon de Saint-Denis-d'Orques,